

Intervention de l'UD CGT Loir et Cher aux manifestations du 15 septembre

2016

Chers amis, chers camarades,

Bienvenue à toutes et à tous à cette première journée de grève et manifestation, après les congés, dans le cadre de la poursuite de la mobilisation pour l'abrogation de la loi travail et la conquête de droits nouveaux pour les salariés.

Acculé par plus de 4 mois de mobilisation, par le rejet massif de la population de ce texte et d'une incapacité à obtenir une majorité parlementaire, c'est par un 3^{ème} recours au 49-3 qu'Hollande et son gouvernement ont passé en force cette loi inacceptable.

Alors qu'ils promotionnent, qu'ils vantent les joies et les vertus du dialogue social, ils ont en fait révélé leur véritable nature arbitraire et anti démocratique.

Ils ont donc décidé, à nouveau, de transposer dans le droit français les injonctions de l'Union Européenne, de cette Union Européenne, au service exclusif des intérêts du capital, qui veut transformer, imposer, comme modèle, une organisation de notre société avec des grandes régions et métropoles, aux ordres de la commission de Bruxelles et sous le contrôle des multinationales qui ont besoin, pour ça, de faire voler en éclat tout ce qui peut freiner ou empêcher la maîtrise totale du marché, la liberté d'entreprendre dans le cadre d'une concurrence libre et non faussée.

Ainsi, après les lois Rebsamen et Macron, la loi El Khomri vient finaliser un arsenal liberticide et mortifère, à l'entière disposition des patrons, pour aggraver la mise en concurrence des salariés, accentuer la pression sur les salaires, les conditions de travail, généraliser la précarité et faciliter les licenciements, avoir de la main d'œuvre totalement corvéable et jetable à merci.

Avec l'inversion de la hiérarchie des normes, ce sont les barrières communes à tous les salariés du code du travail et des conventions collectives qui sautent, avec en ligne de mire le statut de la fonction publique, au profit d'accords d'entreprises, prétendument négociés, sous le chantage à l'emploi permanent.

C'est à grands coups de pipeau sur la crise, l'arnaque de la compétitivité et du cout du travail que patronat et gouvernement tentent de faire admettre aux salariés qu'il n'y aurait pas d'autres choix.

Ce sont ces mêmes airs de pipeau que l'on entend depuis 30 ans, pour justifier les politiques de blocages de salaire, retraite et minimas sociaux, d'exonérations de cotisations sociales pour les patrons, de subventions et aides diverses et variées aux entreprises, d'attaques contre le droit du travail pour répondre aux exigences sans fin du patronat.

En réalité, à l'expérience, plus les entreprises bénéficient du déversement de l'argent public, d'exonérations de cotisations, plus les droits et garanties collectives des salariés sont remis

en cause, plus les groupes liquident, détruisent les entreprises, jettent des milliers de salariés au chômage, les plongeant, avec leurs familles, dans la misère, saccagent les territoires, et plus les patrons et les actionnaires étalent des fortunes insolentes.

Les exemples ne manquent pas.

Si au plan national, l'actualité est marquée par l'annonce de la suppression de 5000 postes chez SFR ou la fermeture du site historique d'Alstom à Belfort, dont l'Etat est actionnaire, les groupes, qui n'ont jamais fait autant de profits qu'aujourd'hui, continuent à liquider l'industrie dans notre département, avec son cortège de conséquences sur la présence des services publics, des commerces, etc, dans les localités concernées.

Après une nouvelle vague de licenciements chez Faurécia à Theillay, des suppressions d'emplois chez Procter Gamble, la fermeture de Germanaud à Blois, c'est le groupe Phillips qui vient d'annoncer la fermeture de son site de Lamotte Beuvron et celui de Miribel dans l'Ain, pour cause de transfert des productions en Europe de l'Est et en Espagne.

Après avoir bénéficié depuis des années des exonérations de cotisations, avoir pillé les aides des collectivités locales et de l'Etat, touché des centaines de milliers d'euros de CICE, malgré un résultat net de 71 millions d'euros pour le 1^{er} semestre 2016, le groupe décide de liquider ces 2 sites, de délocaliser les productions, dans l'unique but d'accroître ses taux de profit.

Comme pour Epeda à Mer, Québécor à Blois, Matra à Romorantin ou encore PCT à Selles sur Cher, certains élus font de l'agitation et du cinéma autour du reclassement des salariés ou de la recherche d'un bon repreneur, avec les résultats que l'on connaît pour les ex salariés de ces boîtes aujourd'hui disparues.

Ce sont pourtant ces mêmes élus qui se sont couchés depuis des années devant les groupes, ont dilapidés l'argent public pour accompagner les licenciements et porter la fermeture des entreprises. Ce sont ces mêmes élus qui soutiennent les politiques nationales et européennes qui organisent la mise en concurrence des salariés, la destruction des boîtes et le saccage des territoires.

Alors que les représentants des personnels ont formulé de nombreuses propositions pour pérenniser l'entreprise, la question c'est bien de gagner, par la mobilisation des salariés et de la population, des investissements et des productions pour développer l'entreprise, la vie et l'économie locale.

De la même manière, il est indispensable de développer, d'amplifier la mobilisation sur tous les lieux de travail et de vie pour l'augmentation des salaires, retraites et minimas sociaux, la création d'emplois stables et qualifiés, à temps plein, en CDI dans le privé, sous statut dans le public, la reconquête de nos services publics et de notre sécurité sociale solidaire, en lien avec l'abrogation du triptyque Rebsamen-Macron-El Khomri.

Pendant qu'on nous explique que nous serions trop payés, que nous ne travaillerions pas assez, que nous aurions trop de droits et de protection sociale, les profits du CAC 40 sont en hausse de 4% soit plus de 40 milliards d'euros pour les 6 premiers mois de l'année 2016. Au 2^{ème} trimestre de cette année, les dividendes versés à leurs actionnaires s'élèvent à 35 milliards d'euros, en augmentation de 11,2%.

Chez des banques, comme la Société Générale ou le Crédit Agricole, ils ont même augmentés de 50 à 70%.

La France a même pris la 2^{ème} place en Europe en 2016, gagné la médaille de bronze mondiale de versement de dividendes aux actionnaires qui vont se partager 1028 milliards d'euros, soit la moitié des richesses produites dans le pays.

Il est donc indispensable de continuer à travailler, à débattre, à impulser des initiatives pour convaincre les salariés de s'organiser, d'agir ensemble pour récupérer les richesses que nous sommes seuls à créer afin de satisfaire les revendications, de gagner l'abrogation de la loi travail, dont plus de 120 décrets d'application devraient être publiés d'ici la fin de l'année.

Si en imposant ce texte par le 49-3 en juillet, gouvernement et patronat pensait se débarrasser des revendications des salariés, se débarrasser de la mobilisation, ils se trompent lourdement.

Nous restons plus que jamais déterminés à construire, à amplifier les luttes pour gagner l'abrogation de ce recul social majeur et la satisfaction des revendications.

Alors que dans plusieurs entreprises, des directions sont à la manœuvre pour s'engouffrer dans les dispositions de cette loi, cela nécessite déjà de travailler résolument à la mobilisation des salariés là où nous sommes implantés, pour refuser les reculs, ouvrir des perspectives à partir de l'idée «pas de loi travail dans notre entreprise ».

Mais cela nécessite de continuer à prendre des initiatives pour convaincre les 70% de la population qui continuent à rejeter ce texte, les 55% qui sont favorables à la poursuite de la mobilisation de s'engager dans l'action collective.

Beaucoup de salariés ont peur de s'engager dans la lutte, peur du patron, peur de perdre son boulot, etc.

Mais pourtant, comme dans d'autres périodes de notre histoire, lorsque les salariés sont unis, solidaires et déterminés dans l'action, la peur change de camp et tout est possible.

Donc à nous tous de poursuivre nos efforts pour les convaincre d'entrer en résistance, de faire changer de camp la peur et imposer d'autres choix.

La CGT y reste déterminée et s'y engage pleinement.

En 2006, nous avons gagné l'abrogation du CPE, en 2016, gagnons l'abrogation de la loi travail.

Amplifions la mobilisation jusqu'à la victoire.